

**AVIS PUBLIC**

**CONVERSION D'IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉS DIVISES**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> août 2022, à 19h00, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont et qui sera diffusée en direct sur Internet, le conseil municipal statuera sur les demandes de conversion d'immeubles en copropriétés divisées suivantes :

1. Un immeuble de 12 logements situé au 21, rue Champlain.
2. Un immeuble de 3 logements situé au 29, rue Domingue.

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de ces demandes lors de la tenue de cette assemblée ou le faire par courriel, avant le lundi 1<sup>er</sup> août à 12h00 à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com). Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate